



Le Département lance un nouvel appel à projets pour des actions innovantes en faveur des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des proches aidants

Amiens, le vendredi 9 février 2024

Le Conseil départemental de la Somme lance un appel à projets pour financer des actions innovantes pour l'accompagnement et le maintien de l'autonomie à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap ainsi que leurs aidants. Cet appel à projets vise à favoriser le maintien à domicile et l'inclusion. Ouvert jusqu'en mars 2025, il intègre un volet consacré au répit des aidants.

Anticiper les évolutions et attentes de la société

L'appel à projets « *Actions d'accompagnement pour les personnes âgées ou en situation de handicap et leurs proches aidants pour favoriser le maintien à domicile ou l'inclusion dans la société* » vise à mettre en œuvre certaines actions inscrites au Schéma départemental des solidarités 2023-2028, adopté par les élus départementaux en 2023, pour anticiper les évolutions et attentes de la société.

Cette ambition s'inscrit dans le cadre des travaux menés au niveau national et local, et notamment le « virage domiciliaire » et une évolution vers une société plus inclusive, afin de permettre aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap de vivre une vie quotidienne riche, d'avoir accès aux loisirs, à la culture, au sport, de choisir leur lieu de vie.

Par ailleurs, le soutien aux professionnels de l'accompagnement s'est traduit par la mobilisation de moyens supplémentaires importants depuis deux ans dans le cadre du Ségur de la santé et par l'organisation, par le Département, d'**Assises sur l'attractivité des métiers du soin, du social et du médico-social** en novembre 2022 et le plan d'action qui en a résulté.

3 thématiques pour répondre aux enjeux

Cet appel à projets a pour objectif de répondre à cinq enjeux majeurs en faveur de l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap :

- l'accompagnement et le maintien à domicile le plus longtemps possible des personnes âgées
- la gestion des parcours de vie de manière fluide et l'anticipation des périodes « charnières »
- l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société
- l'aide aux aidants qui accompagnent au quotidien leur proche en perte d'autonomie
- l'information du public sur les dispositifs pour faciliter l'accès aux droits

Il propose ainsi 3 thématiques :

- Les actions de proximité favorisant le maintien à domicile ou l'inclusion
- Le répit des aidants
- Les actions collectives d'information (événementiel : forum, « semaine bleue », expositions, salons...)

Développer les solutions de répit pour les aidants

Le volet consacré à la mise en place d'actions pour accompagner les aidants est un marqueur fort de l'action du Département à ce sujet. Les aidants sont des acteurs indispensables du maintien à qui contribuent pleinement l'accompagnement pour l'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap.

La promotion de l'accompagnement rend essentiel l'existence d'une offre de répit riche et diversifiée pour les aidants. Le développement de l'offre de répit figure parmi les objectifs de l'Accord de méthode inédit signé en février 2022 par l'État et le Conseil départemental, notamment à travers le relaying et le renforcement de l'offre de répit sur le territoire.

Le Département a soutenu la création de solutions de répit dans les appels à projets lancés depuis 2019 et souhaite résolument étoffer cette offre sur l'ensemble du territoire. Quatre plateformes de répit fonctionnent dans le Département (2 pour les personnes âgées, 2 pour les personnes en situation de handicap) financées par l'Agence régionale de santé Hauts-de-France.

Le cahier des charges est consultable dans le dossier de présentation :

>>> www.somme.fr/departement/votre-departement/linstitution/les-appels-a-projets/appels-a-projets-personnes-agees/

Les dossiers de candidatures sont à déposer en version dématérialisée sur le portail des demandes de subvention en ligne du Département avant le 15 mars 2025.

Pour Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme, **« cet appel à projet offre de nouvelles possibilités de cofinancement d'actions innovantes pour nos seniors et les personnes en situation de Handicap. Avec Françoise Ragueneau, Vice-présidente en charge de l'autonomie, nous avons souhaité, dès l'élaboration du Budget primitif 2024, que cette action intègre l'accompagnement des aidants : les soutenir et leur proposer notamment des temps de répit participent pleinement à leur qualité de vie et à la possibilité pour la personne aidée de rester à son domicile. C'est le sens de notre action pour une société plus inclusive, pour changer les regards et valoriser celles et ceux qui, au quotidien, sont à leurs côtés en tant qu'aidants. Je tiens ici à saluer leur engagement remarquable. »**

CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr

www.somme.fr/presse

